



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE



PASSEPORT SANITAIRE

CES PROS QUI SONT POUR

P5 À 7

1,60€



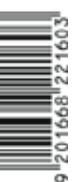
POLITIQUE SANITAIRE
EHPAD,
LE SYNDROME
DU GLISSEMENT
P8

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 •

OPINIONS P4

CARNETS DE BORD P12

ANNONCES LÉGALES P 14



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

ON A TROUVÉ UN VOL PAS CHER,
MAIS IL N'Y A PERSONNE. J'ANGOÏSSE



KAMPÀ

SOMMAIRE

OPINIONS

P4

PASSEPORT SANITAIRE **CES PROS QUI SONT POUR**

P6

EHPAD **LE SYNDROME DE**

GLISSEMENT

P8

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

P10

ANNONCES LÉGALES

P12

CORONAVIRUS COVID-19**Pour faciliter l'information pendant la période actuelle****alors qu'une épidémie frappe cruellement****de très nombreux pays et singulièrement le nôtre,****ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE****souhaite répondre****aux aléas du confinement et de la distribution****par la Poste en favorisant****volontairement le maintien du lien social.****Que vous soyez lecteur habituel ou pas,****abonné ou pas, vous pouvez télécharger gratuitement****notre hebdomadaire sur notre site****www.icn.corsica****à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au****rétablissement des conditions de vie normales****et au moins jusqu'au 15 septembre 2020.****~ Paul Aurelli et toute l'équipe du journal ~**

Voli una midaglia ?

Pricipiò, più di dui mesi fà, u famosu cunfinamentu chì s'hè compiu ùn hè tantu in Francia. Simani longhi chì avarani missu à cuntribuzioni, aldilà di i so capacità dighjà povari, tutti i prufizionali di u mondu di a saluta, è di l'uspidali publicu in particulari. Ssi listessi parsunali chì, parechji mesi fà, falaiani in carrughju pà mughjà a so scuntintezza di pettu à i mezi di miseria pà travaghjà è à a ricunniscenza ridicula di tuttu u so investimentu d'ogni ghjornu. Ci arricurdemi di ssi fiuri à a televisìo di forzi di l'ordini chì lampaiani gaz lacrimogeni nant'à ciò chì omu chjama dipoi dui mesi «l'eroi di u cuttidianu». Ùn manca remi micca dinò di ramintà ghjustu appuntu chì, dui anni fà, u guvernu avia dicisu di lancià a so famosa riforma di u sistema di saluta, contr'à quali i parsunali di l'uspidali publicu si sò battuti cù forza. U Presidenti di a Republica, Emmanuel Macron, hà ricunnisciutu a simana scorsa d'altrondi ch'ellu s'era «forza sbagliatu» à ssu nivellu quì, è ch'ellu ùn avia micca presu cuscenza pà daveru di u statu di l'uspidali tandu. Cuvintu ch'ellu era in traccia di cambià l'affari, hè tuttu u cuntrariu chì hè accadutu, è a crisi di u Covid-19 hè statu u marosulu viulenti chì l'hà fattu capiscia infini a rialità di l'affari. Si vidarà, cù u tempu, s'è ssa scuzzulata parmitterà bè di riveda l'ordini di i priurità di ssu guvernu di pagliacci. È com'è dinò a cumunicazioni è l'effetti d'annunzii facini parti di l'ADN d'Emmanuel Macron, hà dicisu di dà una prima di 1500 auri par ogni parsunali di saluta chì hà luttatu contr'à u Coronavirus ind'i lochi i più tocchi. S'hè ancu parlatu d'una midaglia, iè! È ùn si tratta quì di taruccà à nimu. S'elli ùn scrachjarani micca nant'à ssi soldi, si pensa chì a dillusioni hè maiò, è ch'elli vuliani piuttosto una crescita di a so paga è cundizioni di travaghju più boni. Spirendu (hè un'abitudine inde st'estru settimanali), d'essa lanciati infini nant'à a strada di un cambiamentu pusitivu è chì nant'à stu puntu pricisu, invece, tuttu ùn vultarà micca com'è prima... ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™**RÉDACTION**Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (HB 06 86 69 70 99)
journal@icn-presse.corsicaChef d'édition Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr (HB 06 44 88 69 40)
1^{er} secrétaire de rédaction Eric Patris • eric.patris-sra@icn-presse.corsica (HB 06 44 88 66 33)**BUREAU DE BASTIA** 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA• Secrétariat Bernadette Benazzi Tél. 04 95 32 04 40 (HB 06 41 06 58 36)
• Annonces légales Albert Tapiero Tél. 04 95 32 89 92 (HB 06 41 58 40 23)**CorsicaPress Éditions SAS**Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.**IMPRIMERIE** AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia
CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009Membre du SPHR • Alliance de la Presse d'Information Générale
Fondateur Louis Rioni

EN LIBERTÉ CELLE QUI PLANE...

« Celui qui plane sur les plus hautes montagnes, se rit de toutes les tragédies de la scène et de la vie. » Ainsi parlait Zarathoustra. Pensée mise en pratique par Mme Ndiaye du haut de son Olympe lorsqu'elle nous apparut dans un bocal de BFMTV copine clopante en stand-by. Attitude somme toute anodine. Commune à bien des comédiens avant leur entrée en scène. « *Tiens, Sibeth connaîtrait donc Nietzsche?* », diront des gens jamais avarés de propos venimeux. Et pourquoi pas? Le seul fait d'avoir échoué par deux fois au concours de médecine ne s'oppose en rien à faire de vous une personnalité publique digne du nom et du renom. Et moins encore à vous cataloguer parmi les ministres incultes. Tous les surnois, prompts à pérorer pour mieux jouer les Manneken-Pis en constellant de leurs acides uriques les pompes signées Gucci ou Jil Sander de nos plus valeureux walkers, seraient bien inspirés de lire *Les Précieuses ridicules*. Mascarille leur apprendrait que « *Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris.* » Mais nos mêmes prêcheurs, tenaces, irréductibles, mettraient en avant le non respect de la loi Evin par la porte-parole du gouvernement, surprise à fumer dans un lieu public pour les uns ou sur un lieu de travail à usage collectif pour les autres. Public? Collectif? Vite dit! Elle était seule! Et puis, elle fumait quoi, Sibeth? Et pourquoi? Peut-être, après tout, s'agissait-il d'une innocente bouffée de clope à l'eucalypto! pour prévenir une sibillance pré-asthmatiforme? D'une fumette de CBD pour anéantir une migraine tenace née de la surcharge chronique d'un job éprouvant, ou bien encore, à titre préventif, se prémunir de quelque bouffée d'attaque de panique? Un petit plus licite, apte à vous rendre zen, avant d'entrer en lice pour affronter la féroce Apolline de Malherbe, particulièrement attachée à déchirer à belles dents les représentants du gouvernement ayant le malheur de passer à portée de ses griffes laquées. Notez que ce jour-là, lorsque enfin de Malherbe vint, ce fut pour faire amende honorable et présenter ses excuses aux téléspectateurs. Sibeth, elle, se contenta d'un sourire mutin à l'évocation des faits. Attitude normale, elle n'avait rien à se faire pardonner. Si ce n'est – mais en fut-elle consciente? – d'avoir, pour évoquer l'action d'Emmanuel Macron, abusé de l'expression: « *le Président de la République a souhaité faire...* » À notre connaissance, les souhaits ne sont pas des actes et ils sont rarement suivis des réalisations escomptées. Ce qui crée bien de la rancune chez ceux qui attendent. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

POUR FACILITER LA RENCONTRE

DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC

LES ANNONCEURS INSULAIRES,

ICN A CONFIÉ LA RÉGIE

DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE

À CORSE REGIPUB

ET VOUS REMERCIE

PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL

QUE VOUS RÉSERVEREZ

À STÉPHANE BRUNEL

ET SON ÉQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS**M. STÉPHANE BRUNEL****TÉL. 0612 03 52 77****mail: brunel.stephane@yahoo.fr**

Être masqué

Dans le monde d'avant, le masque était considéré comme un accessoire utile pour les professions à risque, un attribut complétant un déguisement ou une possible expression visuelle d'un trouble obsessionnel compulsif, la germophobie. Dans le monde d'aujourd'hui, il est désormais un complément presque incontournable de nos tenues de sortie à l'instar d'un sac à main, d'une cravate ou d'une écharpe.

Croiser quelqu'un portant un masque ne nous inquiète presque plus voire nous rassure dans certaines circonstances. Alors, on peut aisément imaginer que d'ici peu, nombreuses seront les entreprises qui proposeront à leurs clients des masques tout à la fois objets utiles pour lutter contre les virus et objets-marchandises de leur communication. Ils seront vendus pour satisfaire les victimes de la mode les recherchant pour les assortir à leurs vêtements et, mieux se mettre ou les mettre en vedette dans cette société du spectacle théorisée par Guy Debord. Ou bien, ces masques seront offerts pour inciter au respect des gestes «barrière» mais aussi propager le plus largement possible l'identité visuelle de ces dites-sociétés lors, par exemple, de prochaines vacances.

Depuis le 11 mai, quand il est obligatoire, nous portons un masque pour protéger les personnes alentours que nous croisons, à qui nous parlons. Pourtant je m'interroge sur un autre message plus insidieux, plus silencieux que tout individu masqué véhicule librement sans le vouloir réellement. Un discours qui se trouve être un autre masque de nos actions, celui qui annihile ce qui nous distingue les uns des autres, ce qui nous rend unique. Je veux parler de ces humeurs, ces pensées que nous exprimons avec les mouvements de nos lèvres, les frémissements de nos narines, les grimaces de notre bouche. Si le masque à l'avantage de nous couvrir d'une contamination virale, il a aussi l'inconvénient d'étouffer nos sourires, de rendre illisible –parfois inaudible – les mots dessinés par nos lèvres et de dissimuler notre bouche qui ne peut plus biser ou embrasser.

Alors durant un temps indéterminé, et si nos yeux ne sont pas eux aussi masqués par des lunettes teintées, seuls les clignements de nos paupières et l'intensité, la mobilité, le croisement de nos regards vont nous permettre d'exprimer ou de comprendre ces émotions confinées. La tache si elle s'avère ardue semble nécessaire pour qu'aucun masque de tissu aussi exigible soit-il ne transforme les êtres masqués que nous sommes devenus en futurs hommes invisibles. ■

Dominique PIETRI

PASSEPORT SANITAIRE

CES PROS QUI SONT POUR



Photos DR

Le principe d'un passeport sanitaire pour toute personne arrivant en Corse ne fait manifestement pas l'unanimité. Comprendre par là qu'il y a ceux qui le rejettent, estimant qu'il signerait l'arrêt de mort d'une saison touristique dont le pronostic vital semble déjà (mal) engagé. Et ceux qui jugent que le principe, loin de rebuter les vacanciers, pourrait conférer à la Corse l'image d'une destination plus sûre.

Si le préfet de Corse, Franck Robine, a précisé que certaines restrictions étaient pour l'heure de mise (ni pique-nique, ni barbecue, ni consommation d'alcool et un accès autorisé uniquement du lever au coucher du soleil), la concertation avec les maires s'est soldée le 19 mai par l'annonce d'une réouverture de l'accès «en statique» sur la quasi totalité des plages de l'île dès le 21 mai. La Corse renoue donc officiellement avec son image de destination balnéaire. Reste à voir si, dans l'hypothèse où le déconfinement se poursuit comme espéré, fréquentation estivale il y aura. Et selon quelles modalités.

Adoptée le 7 mai dernier par l'Assemblée de Corse, la proposition de l'exécutif régional d'instaurer un passeport sanitaire, le Green pass, a depuis lors déjà fait couler beaucoup d'encre. L'idée, défendue à l'Assemblée nationale par le député Jean-Félix Acquaviva, a été écartée par le ministre de la Santé, Olivier Véran qui déclarait: «*La gestion du risque est nationale. La différenciation n'est pas dans mes valeurs*». Elle n'a pour autant pas semblé choquer le ministre de l'Intérieur qui, le 10 mai, se disait ouvert à la discussion. Si l'éventualité d'une telle mesure a dernièrement trouvé un écho favorable auprès des différents représentants du monde de la santé en Corse qui se sont exprimés collectivement dans une lettre ouverte adressée aux décideurs le 18 mai, elle a par ailleurs été vivement critiquée par Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio et président du groupe Andà per dumane ainsi que par Jean-Martin Mondoloni, président du groupe Per l'avvene. Propriétaire de l'hôtel 5 étoiles Casadelmar, à Porto-Vecchio, président du Cercle des grandes maisons corses, Jean-Noël Marcellesi, a conduit la charge contre le Green pass qui, déclarait-il le 11 mai sur l'antenne d'Europe 1, n'apporterait «*strictement aucune garantie sanitaire*» mais constituerait plutôt une «*forme inacceptable de ségrégation sanitaire*». Cela étant, il est aussi des professionnels de l'hébergement et de la restauration qui ne se reconnaissent pas dans cette prise de position et pour qui la mise en place d'un dispositif de type «passeport sanitaire» pourrait au contraire, sinon sauver une saison, permettre de positionner la Corse comme une destination où la sécurité des vacanciers comme de la population locale est privilégiée.

Pour Olivier Antonini, gérant de la résidence de vacances Cala di sole, à Algajola, tout est une question de pédagogie et de «*communication bienveillante*». Il s'agit aussi, dit-il «*de mettre les gens en situation de responsabilité et non de les infantiliser, les réprimander ou les juger, ce qui ne peut que conduire à des comportements ordaliques*». Voilà 20 ans qu'il gère cette entreprise familiale, qui reçoit des vacanciers de Pâques à la Toussaint, compte 3 salariés permanents et 3 saisonniers, tous recrutés sur place et fidélisés depuis plusieurs années. Mais la pandémie et le confinement l'ont contraint à renoncer à ces em-

bauches. «*Au vu des annulations que j'ai pu enregistrer et que je continue à enregistrer, nous allons travailler en effectif réduit*». Le Cala di sole, qui ne mise pas sur la seule période estivale, réalise en moyenne 550 séjours annuels. «*Là, nous sommes déjà sous la barre des 200, et si les désistements se poursuivent, il faudra se satisfaire de 150 à 180 séjours*». Pour autant, il est favorable au principe d'un passeport sanitaire, tout comme d'ailleurs à la généralisation des tests pour la population insulaire. «*Je ne crois pas que la mise en place du Green pass aurait pour effet de mettre cette saison en péril. Elle est, quoi qu'il en soit, déjà compromise. Les tour opérateurs sont déjà passés à la préparation de la saison suivante. Et ont licencié du personnel. J'aurais très franchement préféré mettre la main à la poche pour offrir moi-même un test à mes clients que de devoir ramasser un gadin pareil. Je ne suis d'ailleurs pas certain que ce soit la perspective d'un test qui fasse reculer les candidats aux vacances en Corse. Outre que ce confinement a remis beaucoup de choses en question pour nombre de clients, il y a aussi le fait que pour venir ici, insularité oblige, il faut emprunter des moyens de transport qui impliquent de se retrouver dans un espace clos, en compagnie d'autres personnes, et de respecter un certain nombre de contraintes. Donc un test représente peut-être une contrainte supplémentaire, mais il apporte également un «plus» en terme sanitaire. D'ailleurs, ceux qui sont des habitués, connaissent les contraintes liées à l'insularité et maintiennent leur séjour ne trouvent pas l'éventualité d'un test aberrante. Parmi les clients qui ont confirmé leur venue, un seul m'a fait savoir qu'il pourrait renoncer en cas de mise en place d'un passeport sanitaire*». Olivier Antonini se prépare donc à faire avec...

«Parmi les clients qui ont confirmé leur venue, un seul m'a fait savoir qu'il pourrait renoncer en cas de mise en place d'un passeport sanitaire»

Ou plutôt sans: «*Ce sera une année blanche. On devrait pouvoir cela dit passer ce cap; c'est une vieille affaire, créée en 1986, qui en 1989 a dû faire face aux conséquences d'un long mouvement social et au krach de la lire italienne, lorsque les tour opérateurs ne payaient plus. On n'a pas contracté d'emprunt très lourd et on n'est pas dans une logique qui consiste à ne miser que sur la période estivale. Reste que la casse économique y est. Mais on peut encore espérer prévenir la casse sanitaire*». Il s'interroge, par contre, sur les enseignements à tirer de cette crise, notamment en matière de «*modèle économique, sur le long terme: le tourisme m'a offert la liberté de travailler en étant affranchi des assujettissements locaux, mais c'est*



OLIVIER ANTONINI,
CALA DI SOLE,
ALGAJOLA

«C'est aussi une activité bâtie sur du sable. Et j'encourage les miens à considérer un autre modèle ou à aménager le modèle actuel.»

aussi une activité bâtie sur du sable. Et j'encourage les miens à considérer un autre modèle ou à aménager le modèle actuel».

À Bonifacio, Xavier Lorenzi dirige le restaurant Kissing pigs qu'il a fait le choix de maintenir ouvert à l'année. «En 20 ans, c'est la première fois qu'on ferme aussi longtemps!» Habituellement, le Kissing pigs emploie 4 personnes en CDI, embauchées dans l'île, et, pour faire face à un pic d'activité estival, fait appel à des saisonniers. Fermée depuis la mi-mars, l'entreprise a dû se résoudre à mettre son personnel au chômage partiel et à recourir à un emprunt garanti par l'Etat. Le restaurant, qui s'apprête à rouvrir, en appliquant le protocole établi pour la restauration, qui implique de réduire drastiquement le nombre de places, dans la salle principale comme sur les deux petites terrasses de l'établissement, a investi dans des séparations en plexiglas. «On va s'adapter». Pour cette reprise à petits pas, il ne recrutera pas de saisonniers, généralement venus d'autres régions. «S'il représente une part importante du PIB, je ne suis pas persuadé que le tourisme soit un moteur de la création d'emplois en Corse, note Xavier Lorenzi. Notamment pour l'emploi saisonnier dans la restauration, et je ne pense pas que l'explication soit que les jeunes d'ici ne veulent pas travailler, comme on l'entend souvent, mais parce que la restauration n'est pas forcément un métier attractif lorsque la perspective se résume à faire la plonge au mois d'août». Le restaurateur bonifacien se dit favorable à un passeport sanitaire, quand bien même il ne garantirait pas un risque zéro. «Il peut permettre malgré tout de limiter le risque de propagation. On nous répète qu'il faut apprendre à vivre avec le coronavirus. Dans la mesure où on ne sait pas où on va, il est nécessaire de prendre des mesures de prévention et de sécurisation. Et pour une île, la mise en place de contrôles pour les arrivants est une bonne solution. L'objectif, c'est aussi de rassurer les vacanciers, de donner de la Corse l'image d'une destination «safe». De la même façon que des vaccins sont indispensables pour voyager dans certains endroits et que les voyageurs l'acceptent, pourquoi n'accepterait-on pas le principe d'un passeport sanitaire qui, demain, sera peut-être la norme pour voyager? Pour moi, précise-t-il, il ne s'agit absolument pas d'une ques-

tion politique mais d'une question sanitaire. Il ne faut surtout pas répéter les mêmes erreurs qu'en février en prenant les choses à la légère, en sous-estimant les risques.» Pour Xavier Lorenzi, plus que de sauver la saison, il va s'agir de limiter les dégâts. «D'ailleurs, à supposer que les gens aient la volonté et les moyens de venir, je ne vois pas comment on pourrait accueillir cette année, dans de bonnes conditions, près de 1,6 million de personnes entre juillet et septembre. J'entends par ailleurs certaines voix s'élever pour suggérer d'assouplir les conditions d'utilisation du domaine public. L'épidémie et ses conséquences économiques ne doivent pas être le prétexte à revenir sur les règles et les lois.» Par contre, ajoute-t-il, cette crise pourrait donner lieu à certaines prises de conscience. «Peut-être serait-il temps de se rendre compte que tourner sur trois mois d'été ne fait pas vivre tout le monde et que la somme des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général.»

À quelques milles de Bonifacio, la Sardaigne, île-sœur mais aussi destination concurrente, s'apprête à redémarrer. Lors d'une émission en direct sur la Rai 3, le 19 mai, Christian Solinas, président de la Région autonome, a réaffirmé son intention de mettre en place un passeport sanitaire, idée qui à présent semble faire également son chemin en Sicile. Comme en Corse, cette initiative a aussi ses détracteurs, la Confcommercio de l'île a fait part de ses craintes, estimant que cette initiative risquait de «mettre le tourisme à genoux». La mesure a également été critiquée, toujours sur la Rai 3, par le Pr Massimo Galli, virologue à l'hôpital Sacco de Milan, qui a émis des doutes sur l'efficacité totale des tests envisagés. Rien ne peut garantir à 100% que quelqu'un puisse arriver sans risque, a-t-il mis en avant, expliquant notamment qu'un test négatif ne garantit pas que la personne testée ne sera pas positive par la suite, compte tenu des délais d'incubation. Il a également exprimé ses réserves sur le fait que le coût de ce test (environ 30 euros) doive être supporté par les vacanciers et non par la Région autonome. Arguments qui n'ont pas ébranlé la détermination de Christian Solinas qui a tenu à préciser que le coût des tests serait compensé par un bonus en termes de prestations touristiques. Les plages sardes sont accessibles depuis le 18 mai. Par ailleurs, dans la perspective d'une reprise du tourisme, les maires sardes envisagent diversement l'accès aux plages. Certaines communes prairaient imposer un numerus clausus. La commune de Domus de Maria, qui avait avancé l'idée d'un ticket d'accès à un euro pour sa plage de Chia a renoncé à cette initiative qui visait à permettre de financer la surveillance de la plage et la sensibilisation des baigneurs au respect des gestes de prudence: la Région autonome assumera ces coûts. Selon Christian Solinas, alors que la Sardaigne enregistrerait une perte de 70% de sa clientèle touristique, la notion de sécurité devrait être déterminante pour le choix d'une destination. ■ Elisabeth MILLELIRI

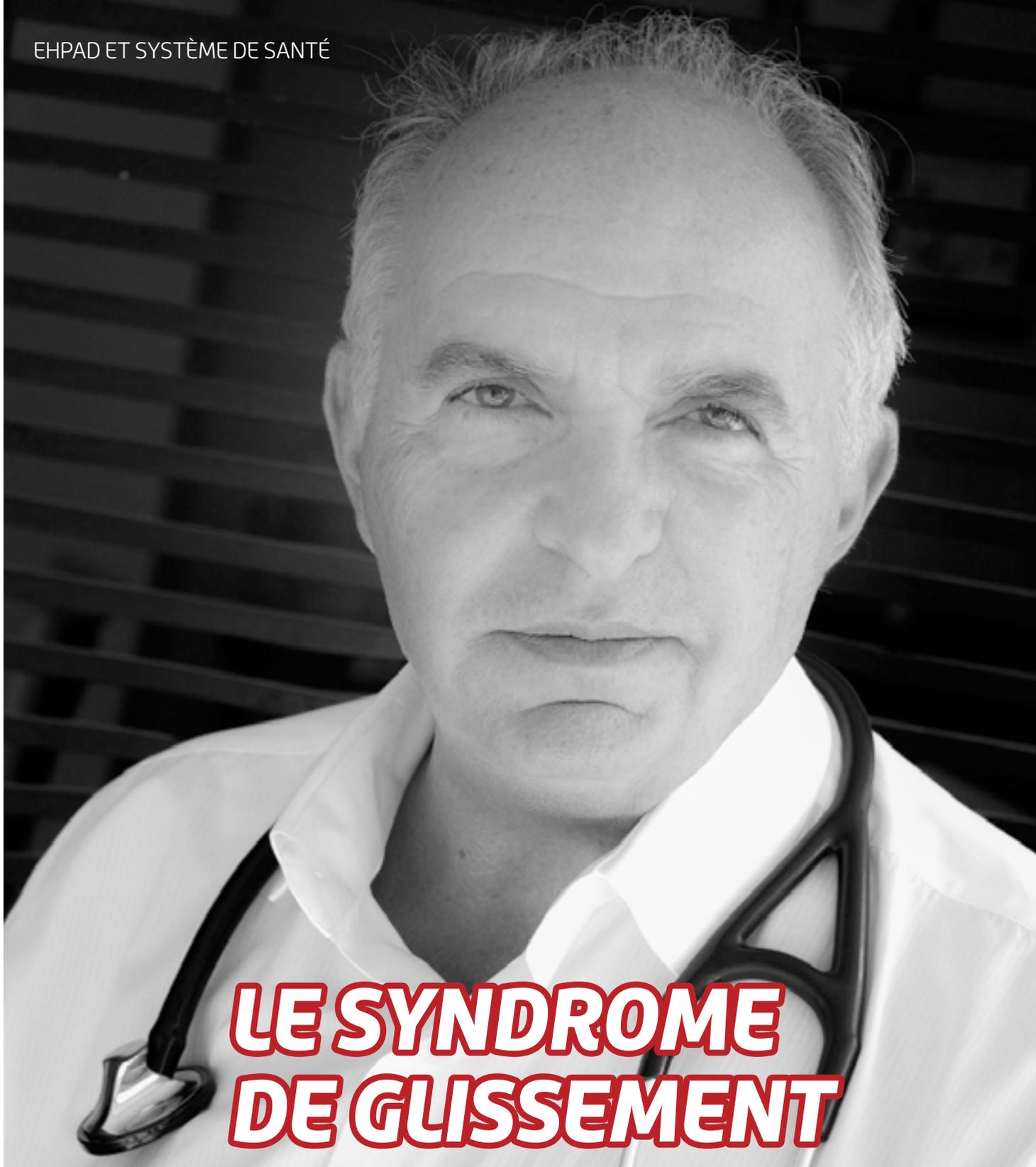


XAVIER LORENZI,
KISSING PIGS,
BONIFACIO

«Peut-être serait-il temps de se rendre compte que tourner sur trois mois d'été ne fait pas vivre tout le monde et que la somme des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général.»

«Pour moi, il ne s'agit absolument pas d'une question politique mais d'une question sanitaire. Il ne faut surtout pas répéter les mêmes erreurs qu'en février en prenant les choses à la légère, en sous-estimant les risques.»

EHPAD ET SYSTÈME DE SANTÉ



LE SYNDROME DE GLISSEMENT

On déplorait en Corse, au 18 mai 2020, 72 décès dus à la Covid-19 dont 13 en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Sur les 28 Ehpad que compte l'île, 5 seulement ont eu à signaler des cas liés à la maladie, un confinement strict ayant été appliqué.

Le Dr Laurent Caporossi, après de longues années d'exercice en libéral – il s'est installé à Lucciana en 1976 et a pris sa retraite de généraliste en 2013 – a accepté une activité de médecin coordonnateur en Ehpad, fonction qui implique des connaissances et une formation spécifique.

L'Ehpad Saint-André à Furiani, où il exerce, a été à ce jour épargné par le Coronavirus. Reste que ces mesures rigoureuses, comme le déplorent de nombreux soignants, ont pu avoir un impact sur l'état psychologique des pensionnaires.

Quel est le rôle du médecin coordonnateur et quelles sont ses missions au sein des Ehpad?

Le médecin coordonnateur n'est pas qu'un soignant avec une relation duelle médecin/malade. Il apporte ses compétences gérontologiques avec pour objectif la qualité de la prise en charge des résidents. Nous participons à l'élaboration du projet de soin qui détermine les modalités de prise en charge, nous sommes responsables de l'évaluation gérontologique – le niveau de dépendance s'évaluant en fonction d'une grille (AGGIR) et le niveau des besoins en soins médicaux en fonction d'une autre grille (PATHOS). Nous participons également, avec la direction et les soignants, au projet de vie de chaque personne. Par ailleurs, le médecin coordonnateur établit un rapport annuel d'activité qui analyse la situation des pensionnaires sous un angle gériatrique, commente les actions entreprises par l'équipe médicale et paramédicale, prodigue des recommandations et soutient le directeur dans ses négociations budgétaires. Bref, le médecin coordonnateur est le conseiller technique gériatrique du directeur. Au sein de l'Ehpad Saint-André dans lequel j'exerce mes fonctions, je travaille en collaboration avec le Dr Maylis Olmiccia, médecin traitant.

Quelle était la situation des Ehpad avant l'apparition de la Covid-19?

Les résidents sont à 28% des hommes pour une moyenne d'âge de 80 ans et à 72% des femmes pour une moyenne d'âge de 87 ans. Ils ont en général un niveau de dépendance élevé en raison de leurs troubles (troubles à la marche, troubles cognitifs...). En effet, ces établissements, qu'on appelait jadis «maisons de retraite», sont des structures médicalisées qui ont pour vocation d'accueillir des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie. Le Saint-André comprend une résidence séniors pour des personnes autonomes mais néanmoins fragiles en raison de leur âge et un Ehpad offrant un accueil de 115 lits, répartis en différentes unités. On y trouve notamment, depuis 2012, une unité d'accueil et d'accompagnement de personnes souffrant d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, puis un accueil de jour, etc. Avant le confinement, l'établissement était un espace de vie offrant des activités multiples et stimulantes (animations avec chanteurs, spectacles, danse, jeu de société, promenades, etc.) Les familles étaient présentes auprès de leur proche sans limitation de temps. Le pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) et l'accueil de jour fonctionnaient...

Quelles ont été les mesures prises à l'arrivée du virus?

Ce fut compliqué. L'ARS, dans cette situation épidémique, nous inonde de directives quasi quotidiennes faites de recommandations, de préconisations, de contrôles perturbants et anxiogènes, le tout associé à une gestion comptable des masques et autres matériels de protection (sur-blouses par exemple) qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Ehpad, mais qui se sont révélés rares ou inappropriés. Ce qui a entraîné une «débrouillardise généralisée». Les soignants ont fait au mieux avec les moyens du bord! Pour notre part, concernant le personnel, nous avons mis en place un sas à l'entrée. Dès l'arrivée, la prise de température est systématique, chacun se change, les tenues sont lavées chaque jour, le port du masque chirurgical est obligatoire, les mains sont nettoyées régulièrement avec un liquide hydro-alcoolique ou lavées au savon. Tout membre du personnel présentant un syndrome fébrile est reconduit à son domicile pour une période de 14 jours avec demande de test. Une campagne de sérologie généralisée (antigène et anticorps) a d'ailleurs été menée dès fin avril suivie d'une deuxième en début de déconfinement (autour du 10 mai) à la demande de l'ARS. Elles se sont avérées négatives. Concernant les résidents, chaque personne événement de santé suspect (fièvre, toux...) est

isolée et protégée. Un test virologique nasal Covid et un test sérologique sont réalisés. Aucun à ce jour n'est revenu positif. L'Ehpad a néanmoins ouvert un «espace Covid» de 8 chambres (appelé désormais «espace Tampon») avec un personnel formé et équipé selon les recommandations de l'ARS. Une seule résidente y a brièvement séjourné pour suspicion mais elle a été déclarée négative après plusieurs tests et son état de santé s'est amélioré. Par ailleurs, dès l'apparition de la maladie, les résidents ont vu les visites des familles limitées à deux par semaine et réduites dans le temps, la prise de température frontale des visiteurs étant systématique. Ils ont dû rester cantonnés dans leurs espaces de vie aux étages. Fin mars, quand le confinement a été déclaré, conformément aux recommandations de l'ARS, l'interdiction de visites des familles a été imposée et les résidents ont été confinés dans leurs chambres. Ce sont des directives parfois difficiles à mettre en place en raison du degré d'atteinte cognitive de la personne âgée. Nos pensionnaires ont souffert aussi de ne pas voir leurs proches même si le personnel, pour maintenir le lien, a organisé des liaisons téléphoniques et visio par Skype ou Familizz.

Quelles ont pu être les conséquences de cet isolement pour les personnes âgées?

Nécessairement, ces mesures, cette situation inédite, ont créé un climat anxiogène chez les résidents, mais aussi chez les soignants et chez les familles. Le confinement en chambre a eu des conséquences très importantes: on a rapidement noté la présence d'un syndrome de glissement, avec la perte du goût de vivre, le refus d'exécuter les gestes essentiels du quotidien comme manger, se laver ou se lever, accompagné souvent d'angoisses. Ce syndrome peut avoir des conséquences catastrophiques pour la personne âgée.

Le déconfinement doit être plus simple à mettre en œuvre...

Pas du tout. Il ne peut se faire que de façon très progressive et ne remet pas en question les protocoles établis par l'ARS (Plan bleu). Une forme de confinement reste nécessaire face à la fragilité de notre population. Cependant, en maintenant les mesures barrières (distanciations physiques, masques, absence de regroupements, surveillance du personnel, prise systématique de la température), il faut faire évoluer les choses, renforcer la relation entre résidents et familles pour contrer ce terrible syndrome de glissement.

Que se passe-t-il en cas d'hospitalisation?

La relation Ehpad/hôpital n'est vraiment pas simple et se révèle parfois kafkaïenne. L'absence de communication, la difficulté à trouver le bon interlocuteur, l'incompréhension dans la prise en charge rendent difficile le passage de la personne âgée aux urgences ou dans les services hospitaliers. On a même parfois le sentiment que la personne âgée n'est pas bienvenue à l'hôpital. Mais que voulez-vous, c'est tout le système de santé qui est malade! L'hôpital n'en est qu'un maillon. Avec les urgences et la médecine de ville, tout reste globalement à réformer et à renforcer.

Mais l'Etat versera une prime aux personnels de santé qui se sont battus contre le virus et les mettra à l'honneur le 14 juillet. Il promet aussi de leur décerner des médailles. A-t-il compris vos attentes?

Comment dire... le monde de la santé n'attend pas de primes exceptionnelles ni de médailles honorifiques! Il a besoin de retrouver le sens de son engagement, un personnel suffisant et formé, des équipements et matériels adaptés, une valorisation des salaires, la disparition de décisions technocratiques inappropriées... En clair: nous avons besoin d'une révision globale mais efficace du système de santé. ■ **Propos recueillis par Claire GIUDICI**

«On a même parfois le sentiment que la personne âgée n'est pas bienvenue à l'hôpital. Mais que voulez-vous, c'est tout le système de santé qui est malade!»

CARNETS DE BORD

MÉDAILLES, VACANCES ET CINÉMA

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de
À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),
Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),
Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).



La politique politicienne est de retour. Ce n'est pas celle que l'on préfère, mais on ne la déteste pas pour autant. Avec le départ d'un quarteron de députés, la République en marche ne va plus avoir la majorité à l'Assemblée nationale, qui est à 289 députés. Elle n'en a plus que 288. Est-ce si grave? À part en 1968 pour les gaullistes, 1981 pour les socialistes et donc 2017 pour les macronistes, un parti n'a jamais eu la majorité à lui tout seul. Les centristes pour la droite, les communistes et les radicaux pour la gauche ont, au fil des législatures, ajouté leur poids au parti dominant, que ce soit le RPR ou le PS. Cette fois, les 46 élus MoDem, si malheureux depuis trois ans face à l'indifférence de la République en marche, vont enfin trouver une raison d'exister. François Bayrou sera content. C'est très bien ainsi: une majorité écrasante et dominante ne fait jamais de bien au bon fonctionnement démocratique. Plus délicate semble être la situation du Premier ministre, Edouard Philippe. Il apparaît de plus en plus comme celui qui «tient la boutique». Il est solide, sérieux, pédagogue, grave sans susciter la panique dans son travail d'explication sur le Covid-19. La polémique sur les masques et les tests est [provisoirement] enfouie sous le tapis. Les sondages s'en ressentent: dans une étude réalisée par l'Ifop pour le JDD, ce sont désormais 44 % des Français qui «font confiance» au gouvernement pour gérer la crise. C'est cinq points de mieux qu'il y a deux semaines.

Autre sondage: dans le dernier baromètre Ifop pour *Paris-Match*, Edouard Philippe gagne 14 points en deux mois et, avec 57%, s'installe à la deuxième place des personnalités politiques dont les Français ont la meilleure opinion, derrière l'invulnérable Nicolas Hulot [71%]. Ça ne fait pas forcément d'Edouard Philippe un présidentiable: Bernard Kouchner, Jack Lang et Simone Veil ont longtemps occupé les premières places de cette même étude.

Mais les présidents n'aiment pas que leur Premier ministre les dépasse en popularité. Emmanuel Macron [48% dans le même sondage] s'agace, c'est une évidence malgré les démentis officiels, de voir qu'en première ligne, Edouard Philippe réussit plutôt mieux que lui.

Renvoyer un Premier ministre après une grave crise? Cela semble incongru et, pourtant, c'est déjà arrivé! En juillet 1968, le général de

Gaulle avait remplacé à Matignon Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville. En mai 68, à côté d'un général d'abord dépassé par les événements, Pompidou était, lui aussi, apparu comme l'homme qui tenait la maison. On connaît la suite.

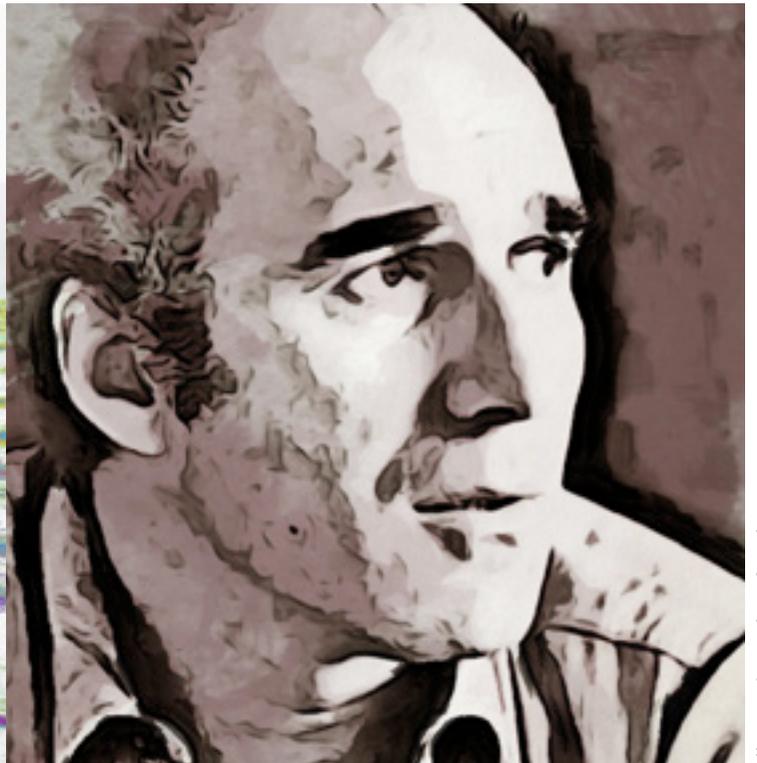
Les ministères et les salles de rédaction bruissent donc des bruits de remaniement. Mais avec qui à Matignon? Longtemps considéré comme un remplaçant possible, le «chouchou» du président, Jean-Michel Blanquer, a souvent été à la peine dans la période récente; Jean-Yves Le Drian est cité comme il l'était du temps de François Hollande; le ministre des Finances, Bruno Le Maire, joue des coudes pour se mettre en avant, avec de bons relais médiatiques, mais ça se voit un peu trop; François Bayrou y pense sûrement, mais il est sous le coup d'une procédure judiciaire.

Dans ce genre de circonstances, il faut se garder de faire des paris: on perd à tous les coups. On pourrait établir la très longue liste de ceux qui ont été favorisés et ne sont jamais devenus chefs du gouvernement: Olivier Guichard nommé cent fois dans la presse sous le septennat de Georges Pompidou, Jacques Delors du temps de Mitterrand, Philippe Séguin à l'époque de la dissolution de l'Assemblée par Jacques Chirac, François Léotard quand il se croyait un destin national, Simone Veil en raison de ses bons sondages... Nicolas Sarkozy se serait bien vu à Matignon avant d'être président et Valéry Giscard d'Estaing après l'avoir été; le nom de Bertrand Delanoë [qui n'en avait pas envie] est souvent revenu et Jean-Louis Borloo a souvent fait croire qu'il était quasiment nommé...

En recherchant dans les archives, on trouve même parmi les premiers ministrables des noms d'hommes éminents mais un peu oubliés: je viens de tomber sur celui de Louis Le Pensec, qui fut ministre socialiste de la Mer. Et j'ai le souvenir d'une courte période où Michel Delebarre, alors maire de Dunkerque et ministre du Travail, était présenté comme un prétendant sérieux à la fin des années 1980. Parfois, c'est l'outsider qui gagne: le 15 mai 1991, la nomination d'Edith Cresson stupéfia tout le monde. Patience, donc...

VOUS REPRENDREZ BIEN UNE MÉDAILLE?

Décidément, depuis Napoléon, la distribution de hochets fait partie des prérogatives préférées des chefs d'Etat. Voilà qu'Emmanuel



Illustrations d'après photos DR

Macron ressort des tiroirs la « médaille de l'engagement » pour récompenser les soignants qui ont œuvré pendant l'épidémie. Il s'agit d'une décoration créée à l'occasion de l'épidémie de choléra qui avait frappé la France en 1884. Comme on l'a vu, les personnels soignants ne semblent pas conquis par l'initiative présidentielle. Une breloque ? Non, merci ! Ce qu'ils veulent, ce sont des moyens et, pour la plupart, des salaires plus élevés. Ils n'ont pas tort : est-il normal que la France figure au 28^e rang (sur 32) des pays classés par l'OCDE pour le niveau de rémunération de ses infirmières, dont le salaire est de 6 % inférieur à la moyenne des salariés français ? Ce n'est pas un chèque-vacances, pas plus que des applaudissements ni même une prime, qui améliorera la situation. Encore moins une décoration.

Mais, décidément, c'est un sujet qui travaille les présidents. Après les attentats de novembre 2015 et les attentats au stade de France, sur les terrasses et au Bataclan, François Hollande avait eu l'idée de donner la Légion d'honneur aux 130 victimes. Le grand chancelier de la Légion d'honneur, le général Jean-Louis Georgelin (qui veille désormais sur le chantier de Notre-Dame) lui expliqua en tête-à-tête que la Légion d'honneur n'a jamais été donnée à des victimes et qu'elle n'est pas faite pour cela. Bras de fer entre les deux hommes. François Hollande est prêt à annoncer sa décision lors de son message de vœux aux Français, le 31 décembre. Le général Georgelin sort alors une idée de son képi, la soumet à François Hollande et fait en sorte que le président finisse par être persuadé d'avoir eu l'idée lui-même : ainsi est créée la « médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme »...

DES VACANCES ? OUI, ÉVIDEMMENT

Une petite phrase prononcée par Édouard Philippe a enflammé les réseaux sociaux : « *Les Français pourront partir en vacances en juillet et août.* » Sur Facebook et Twitter, une armée de Parisiens privilégiés, de retraités actifs et de donneurs de leçons méprisants se sont insurgés : comment ? Le pays traverse une crise sanitaire et économique sans précédent, et ces fainéants de Français pensent à leurs vacances ? Quel scandale !

J'avoue que j'ai eu du mal à comprendre la polémique. D'abord parce que, pendant le confinement, les salariés français ont continué à travailler, soit à domicile soit, pour quelques millions d'entre eux, dans leur entreprise comme d'habitude. Ensuite, parce que les effets psychologiques du confinement, du déconfinement et de l'épidémie elle-même ont épuisé beaucoup de monde. Les médecins commencent à en constater les effets : problèmes de sommeil, angoisses, dépression... Tout le monde aura donc bien mérité un peu de repos. Pas forcément pour aller bronzer sur les plages mais, tout simplement, pour voir des proches à l'autre bout de la France. Ou pour se reposer. Avant une rentrée qui sera à hauts risques sur le plan économique, avec un virus qui sera sans doute toujours présent, ce ne sera pas du luxe. Enfin, le tourisme représentant en France 7% du PIB et deux millions d'emplois, faire repartir la machine économique dans ce secteur devrait être considéré comme un acte civique, pas comme un scandale.

UN HÉROS DES TRENTE GLORIEUSES

Ce n'est sans doute pas, comme l'ont assuré des titres faits trop vite, « le dernier géant » du cinéma français. Il reste, que diable, Delon, Belmondo, Depardieu ! Mais Michel Piccoli, qui parle peu aux plus jeunes, a marqué de son empreinte une époque : celle des Trente glorieuses. Il a été le formidable Don Juan filmé par Marcel Bluwal pour une télévision en noir et blanc ; le partenaire de Brigitte Bardot et de Romy Schneider, d'Yves Montand et de Serge Reggiani ; l'interprète d'Alfred Hitchcock ; le héros majeur des films de Claude Sautet, où l'on conduit des voitures trop rapides avant de se retrouver dans des cafés enfumés, toujours la cigarette aux lèvres. Michel Piccoli fut une sorte de miroir pour beaucoup de « baby-boomers », mais d'abord un formidable comédien qui ne tomba pas dans les pièges du star-system. Dans *Habemus papam*, en 2011, il avait interprété devant la caméra de Nanni Moretti un pape en proie au doute. On l'aurait bien vu en président de la République, genre « Force tranquille », s'adressant aux Français pendant une crise sanitaire. Il les aurait sûrement rassurés. ■



**VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !**



infogreffe.fr

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



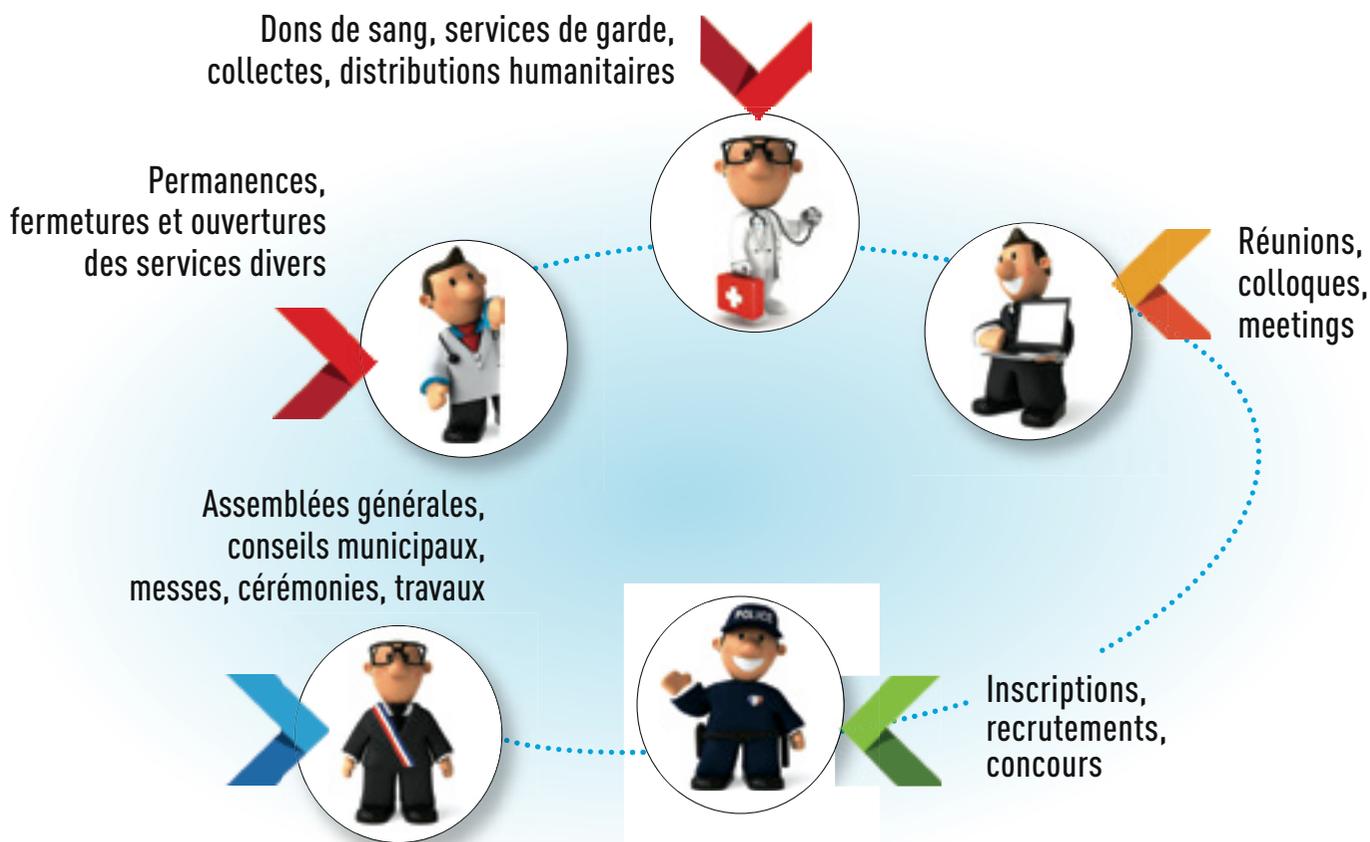
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



POUR COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

